

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 5 JUIN 2026

CONTACT
Fédération CGT
des Mines et de l'Énergie
263 rue de Paris,
93513 Montreuil cedex



UNE SALARIÉE MENACÉE DE LICENCIEMENT À RTE POUR LE PORT D'UN FOULARD MOBILISATION CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES !

Une salariée du Réseau de Transport d'Électricité est de nouveau convoquée en entretien disciplinaire pour sa tenue vestimentaire, après avoir déjà écopé d'un blâme.

Plusieurs années après son embauche, la direction a décidé que son foulard n'est pas compatible avec la neutralité du service public... Elle est aujourd'hui menacée de licenciement, une première dans le secteur de l'Énergie pour ce motif.

Rien ne justifie cette discrimination en raison d'une appartenance réelle ou supposée à une religion.

D'ailleurs, la direction ne motive les poursuites disciplinaires par aucune raison professionnelle ni aucun préjudice causé à l'entreprise... pour cause il n'y en a pas !

Le Code du travail prévoit que les restrictions aux libertés individuelles doivent être justifiées par les nécessités du fonctionnement de l'entreprise et proportionnées au but recherché. Or, sa tenue n'a jamais posé de problème dans son travail de chargée d'études en ingénierie.

Les collègues de son service ont largement signé une pétition* rappelant « les valeurs de respect, d'inclusion et de dialogue qui font la qualité de notre collectif de travail ». Mais la direction ne veut rien entendre.

C'est une posture idéologique qui s'inscrit dans le climat général de stigmatisation des minorités (qui vise à détourner la colère sociale dans une société de plus en plus inégalitaire).

On mesure l'hypocrisie de RTE qui prétendait jusqu'alors favoriser l'inclusion et la diversité !

Cela s'inscrit aussi dans une politique RH autoritaire de contrôle des comportements des salarié.es, de multiplication des sanctions disciplinaires et de suppression des libertés individuelles. Sous prétexte de « neutralité », la direction veut interdire toutes les expressions personnelles au travail pour bâillonner les salarié.es et assoir son autorité.

La nouvelle présidente Émilie Piette, nommée par Emmanuel Macron, qui a pris la tête de RTE le 7 avril commettrait une lourde erreur en débutant son mandat par une décision nauséabonde.

En tout cas, nous ne laisserons pas faire !

Un rassemblement de soutien aura lieu :

Mercredi 10 juin à 14h

Devant le siège de RTE

15 parvis de la Défense - devant l'immeuble Window

Point presse à 14h : au même endroit

Contact Presse :

Francis CASANOVA

Délégué Syndical Central CGT à RTE

Tel : 06 71 16 53 67

Mail : francis.casanova@outlook.fr

***Pétition : <https://c.org/2JTQXgYK88>**